

Les textes du présent Accord en langues anglaise, chinoise, espagnole, française et russe font tous également foi, les originaux étant déposés auprès du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui en transmet des copies certifiées conformes à tous les Gouvernements signataires ou adhérents.

Fait à Londres, le premier décembre 1958.

(Suivent les noms des signataires pour l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Chine, Costa-Rica, Cuba, le Danemark, la France, le Ghana, la Grèce, le Guatemala, Haïti, l'Indonésie, l'Irlande, l'Israël, l'Italie, le Japon, le Maroc, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, les Pays-Bas, le Pérou, les Philippines, la Pologne, le Portugal, la République Dominicaine, la République Fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Tchécoslovaquie, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, l'Union Sud-Africaine.)

Done at Washington June 25, 1956

Signed by Canada June 26, 1956

Instrument of ratification of Canada
deposited March 27, 1957

In force January 10, 1959

PÊCHERIES

Protocole à la Convention internationale pour les
pêcheries de l'Atlantique nord-ouest signée à
Washington le 8 février 1949

Fait à Washington le 25 juin 1956

Signé par le Canada le 26 juin 1956

Instrument de ratification du Canada
déposé le 27 mars 1957

En vigueur le 10 janvier 1959